

**Bureau d'audience publique sur l'environnement
(BAPE)**

Présentation d'un mémoire

Nom du projet:

**Parc éolien de Saint-Valentin
Montérégie, Québec**

Présenté par:

**Société d'histoire des XI
(SHXI)**

**234, rue Saint-Patrice
Saint-Patrice-de-Sherrington (Qc.)
JOL-2N0**

Tél: (450) 245-7823

Au sujet de la Société d'histoire des XI:

La Société d'histoire des XI (SHXI) a été fondée le 9 septembre 2009. Elle regroupe l'ensemble des onze municipalités de la MRC des Jardins-de-Napierville dont le territoire est réparti sur une superficie de 797 kilomètres carrés et qui totalise une population d'environ 27,000 personnes.

MISSION

"Découvrir, préserver et promouvoir l'histoire et la patrimoine de la région pour le bénéfice des générations futures."

Le mandat premier de la SHXI vise la protection du patrimoine de la région afin de léguer ses richesses aux générations futures.

L'organisme vise donc à faire avancer l'étude de l'histoire locale, identifier et promouvoir la préservation des édifices et monuments historiques, participer et collaborer à l'analyse des sols et des sous-sols et faire valoir et promouvoir l'histoire et notre patrimoine local.

La SHXI est légalement constituée auprès des instances gouvernementales et possède sa Charte déposée au registre le 15 janvier 2010 sous le numéro d'entreprise du Québec 1166329970.

Son Conseil d'administration (C.A.) est composé de sept (7) membres dont vous trouverez les coordonnées à l'annexe A.

En date du mercredi 16 février 2011, le C.A. de la SHXI a adopté la résolution 2011-14 dont le libellé se lit comme suit:

La SHXI vs. le dossier des éoliennes:

Proposition 2011-14: René Lapierre propose que la SHXI signifie, au moyen d'un mémoire au BAPE, sa préoccupation sur les effets d'un tel projet sur notre région qui se démarque par son histoire, son patrimoine bâti, ses terres et son héritage agricole de même que par ses produits du terroir.

Secondée par: Céline Daignault

Acceptée à l'unanimité.

...2

-2-

Argumentaire:

La SHXI est d'avis que le projet du parc éolien de Saint-Valentin, ainsi que tout autre projet de ce type dans notre région, est **indésirable** dans le milieu pour les raisons suivantes:

1-) Protection de notre patrimoine et préservation de notre histoire:

D'entrée de jeux, il est primordial de réaliser et de garder en mémoire le fait que:

"À chaque fois que nous modifions ou détruisons notre patrimoine, nous le perdons pour toujours. "

Les riches terres agricoles de notre région sont absolument indissociables de son histoire. En effet, nos ancêtres ont rapidement compris la grande richesse des terres sous leurs pieds et ont dévoué leurs vies et celles de leur famille à la faire fructifier. Plus de douze générations de cultivateurs y ont laissé la sueur de leur front.

L'histoire de toute leur vie et de celle de leur descendance est inscrite dans les champs, les fossés, les forêts, les érablières, les villages, les fermes et les maisons. Ces histoires humaines se sont jouées sur le canevas riche des événements politiques et sociaux des 350 dernières années qui ont été une composante majeure de l'histoire de notre nation.

Or, l'érection de 25 éoliennes de 450 pieds de hauteur dans les champs agricoles, jumelée à l'établissement de l'importante ligne électrique à haute tension de 120,000 volts qui s'étendra sur une distance de 6 kilomètres comptant entre 21 et 25 pylônes, représente une attaque majeure voire même, un viol irréparable à l'intégrité de notre patrimoine.

L'introduction d'un si fort élément industriel sur le territoire dit des "Jardins-de-Napierville, le "garde-manger" de notre province, historiquement agricole, maraîcher et touristique dénature radicalement l'âme même de la région et change inexorablement sa trajectoire historique et la nature de son patrimoine.

...3

-3-

2-) Le bénéfice pour les générations futures:

*Une composante majeure de notre mission vise à nous assurer que nos actions, relatives à la préservation et à la promotion de notre histoire et de notre patrimoine, **bénéficient aux générations futures.***

Quel bénéfice peut-être engendré par un compromis aussi majeur sur la vocation d'une région historique, déjà économiquement fonctionnelle?

Bien que l'énergie provenant d'une source aussi verte que le vent soit

désirable, la question importante à poser est: pourquoi installer ces opérations industrielles dans un environnement agricole et rural où elles créeront un contraste brutal avec la vocation locale établie depuis des centaines d'années?

Nous rejoignons la mission de plusieurs organismes qui oeuvrent en milieu rural au Québec. Entre autres, la Commission de Protection du Territoire Agricole (CPTAQ) s'est donné comme mission de:

"Garantir, pour les générations futures, un territoire propice à l'exercice et au développement des activités agricoles en assurant la protection du territoire agricole et en contribuant à introduire cet objectif au coeur des préoccupations du milieu."

Donc, si la Société d'histoire des XI doit explorer l'histoire et protéger le patrimoine de la région, il est clair que notre position est de protéger le territoire agricole. Au contraire des bénéfiques, l'érosion lente de la vocation de la région qui débute ici avec ce projet ne servira qu'à diluer encore plus l'histoire des Québécois en leur faisant perdre les milieux de vie qui ont vu naître le peuple.

L'argumentaire que nous défendons se résume comme suit:

"Ce que nous construisons aujourd'hui constitue notre patrimoine de demain."

La SHXI est d'avis que nous agissons de façon irresponsable et irrespectueuse envers notre relève agricole et les générations futures dans ce dossier en transformant les plus belles terres agricoles du Québec en un désert industriel éolien.

...4

-4-

3-) Analyse des sols et des sous-sols:

" Notre territoire se situe dans le triangle formé par le Richelieu, le lac Champlain et le fleuve Saint-Laurent. Recouvert d'une calotte de glace pouvant atteindre

une épaisseur de 4 kilomètres lors de la dernière glaciation, il ne sera complètement dégagé de sa couverture hyperboréenne qu'il y a environ 10,000 ans.

Toute cette fonte a laissé en place une vaste étendue d'eau que les scientifiques ont appelée mer de Champlain et, qui a recouvert notre domaine durant de longs millénaires. Il est à noter que la colline de Covey, située à l'ouest, était une plage de cette mer et marquait sa limite sud.

Tous ces chambardements ont **puissamment travaillé** nos parages, semant des roches de diverses tailles dans les champs, disposant en vrac marécages, tourbières et autres milieux humides et influençant **la qualité des sols.**"

Extrait du site internet de la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville préparé par monsieur Pierre Couture, historien.

L'histoire nous apprend aussi que notre région a été l'un des bastions du mouvement des Patriotes (1837-1838) qui constitue, sans l'ombre d'un doute, un pan important de l'histoire et de l'évolution du Québec. Au moment des "troubles", rapellons-nous que le conquérant a saccagé et mis à feu des villages entiers, des maisons et des bâtiments construits par nos ancêtres. Des vestiges de cette histoire et de ce patrimoine se retrouvent aujourd'hui enfouis dans les sols et les sous-sols de notre région.

Dans cet ordre d'idée, la SHXI s'est aussi donné comme mandat de participer et de collaborer à **diverses études archéologiques** qui, nous l'espérons, grâce à la mise au jour et à l'analyse des vestiges matériels du passé, nous permettraient d'apprendre depuis les temps les plus reculés les activités de l'homme, ses comportements sociaux ou religieux et son environnement.

Puisque notre région représente aussi le chemin nord-sud terrestre le plus emprunté depuis la découverte du continent par les explorateurs de la côte est nord-américaine, et que ce fait est demeuré vrai depuis les 250 dernières années, que risquons-nous de perdre sous ces constructions industrielles?

Ce projet industriel risque de mettre en péril ou de détruire à tout jamais des vestiges qui nous permettrait de mieux connaître le mode de vie de nos ancêtres dans une région qui a marqué l'évolution et l'histoire du Québec et de l'Amérique du Nord.

*Finally, it is evident that the erection of 25 wind turbines of a height of 450 feet requires solid foundations composed of millions of tons of concrete made of chemical and toxic matter. It is important to emphasize the fact that such a construction will have extremely negative and major impacts on the **quality of the soils of the region so powerfully worked during the millennia***

Conclusion

*The goal of a society of history like ours is certainly not to resist or to object to any form of evolution or modernity. As mentioned previously, we must always keep in mind: **"At each time that we modify or destroy our heritage, we lose it forever."** And that: **"What we build today constitutes our heritage of tomorrow."***

*Our challenge is therefore to ensure that our human activities and our actions constitute a **"value added"** allowing us to keep and protect the traces of the past, without hindering the future and for the benefit of future generations.*

*After analysis, we conclude that in our opinion, the industrial wind project of Saint-Valentin does not constitute **any value added on the historical and patrimonial plan**. This project will never transform our territory in a way that is important enough to denature the heritage and put in danger the exploration and the conservation of its history.*

Merci de votre attention!

*Florent Coache (Président)
Société d'histoire des XI*

29 mars 2011

Annexe -A-

Membres du conseil d'administration de la SHXI

Florent Coache (Président)

Céline Daignault (Vice-présidente)

Danièle Charland (trésorière)

René Lapierre (secrétaire)

Jean Delisle (directeur)

Ronald Poliquin (directeur)

Anne Pinsonneault (directrice)